

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES**  
**M.R.C. DE JOLIETTE**

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-De-Lourdes tenue à l'hôtel de ville, 4050, rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes, le mardi 8 juin 2010 à 19H30, à laquelle sont présents :**

PRÉSENCES :

Mme Marthe Blanchette	poste # 1
M. Pierre Guilbault	poste # 2
M. Pierre Venne	poste # 3
M. Réjean Belleville	poste # 4
Mme Christine Marion	poste # 5
M. Michel Picard	poste # 6

Formant quorum sous la présidence de  
 Madame Céline Geoffroy , mairesse

Est également présente:  
 La directrice générale, secrétaire-trésorière  
 Madame Micheline Miron

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation tel que prescrit par la Loi.

**ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Ouverture des soumissions Mise aux normes et augmentation de la capacité
5. Surveillance des travaux
6. Abat-poussière
7. Rue Paquin (Ventre de bœuf)
8. Levée de l'assemblée

**1. Constatation du quorum**

Le quorum étant constaté par la présidente, l'assemblée peut se tenir.

**2. Ouverture de l'assemblée**

La présidente de l'assemblée, madame la mairesse Céline Geoffroy déclare l'assemblée ouverte

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT QU'**un ordre du jour facilite le déroulement d'une séance du conseil ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil sont présents, les membres acceptent d'ajouter un item à l'ordre du jour ;

2010-06-107

Il est proposé par Christine Marion,  
 Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé en y ajoutant l'item 7. Rue Paquin (ventre de bœuf)

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

#### **4. Ouverture des soumissions Mise aux normes et augmentation de la capacité**

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant taxes incluses</b>
Norclair	476 703,58\$
H2O	476 589,85\$
Bernard Malo Inc.	426 561,52\$
Thorco	477 590,15\$

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme LBHA & Associés Inc. après l'étude et vérification des documents reçus, d'accepter la soumission de Bernard Malo Inc. ;

2010-06-108

Il est proposé par Michel Picard,

Et résolu :

D'accepter la soumission de Bernard Malo Inc. au montant de 426 561,52\$ le plus bas soumissionnaire conforme aux plans et devis pour la mise aux normes et augmentation de la capacité.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

#### **5. Surveillance des travaux – Mise aux normes eau potable**

2010-06-109

Il est proposé par Pierre Guilbault,

Et résolu :

D'autoriser la dépense des honoraires professionnels à la firme LBHA Associés Inc. au montant de 20 600,00\$ + les taxes pour la réalisation du mandat de surveillance des travaux concernant la mise aux normes de l'eau potable basé sur la soumission de 426 561,52\$.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

#### **6. Abat-poussière**

2010-06-110

Il est proposé par Pierre Venne,

Et résolu :

D'autoriser la dépense de 1 215,00\$ + les taxes pour la fourniture et l'épandage de lignosulfonate d'ammonium 35% tel que prévu au contrat pour les rues :

Pierre : 370 m X 3m = 1110 m<sup>2</sup>

Sarah : 450m X 3m = 1350 m<sup>2</sup>

Des Sources : 260m X 3m = 780m<sup>2</sup>

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

### **7. Rue Paquin (Ventre de bœuf)**

2010-06-111

Il est proposé par Réjean Belleville,

D'autoriser la dépense à Excavation Majeau tel que présenté dans la soumission au montant de 4304,90\$ + les taxes pour corriger le ventre de bœuf de la rue Paquin.

Ainsi que le rechargement de la rue avec 4" de MG20 (0-<sup>3</sup>/<sub>4</sub>) soit environ 430 tonnes à 14,21\$ pour un total de 6 110,30\$ + les taxes.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

### **8. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé ;

2010-06-112

Il est proposé par Marthe Blanchette,

Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes accepte la levée de l'assemblée à 19 heures 50

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

---

Mairesse

---

Directrice générale et secrétaire-trésorière